



HAL
open science

Chapitre 8 : Collaborateurs d'élue(s) écologistes à l'Assemblée nationale : une voie toute tracée ?

Vanessa Jérôme

► To cite this version:

Vanessa Jérôme. Chapitre 8 : Collaborateurs d'élue(s) écologistes à l'Assemblée nationale : une voie toute tracée ?. Presses du Septentrion. Dans l'ombre des élus. Une sociologie des collaborateurs politiques, pp.179-195, 2017. halshs-02311022

HAL Id: halshs-02311022

<https://shs.hal.science/halshs-02311022>

Submitted on 14 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 8 : Collaborateurs d'élue(s) écologistes à l'Assemblée nationale : une voie toute tracée ?

Vanessa Jérôme

Figure à la fois professionnalisée et privilégiée, détentrice de savoirs et de savoir-faire spécifiques dont la maîtrise permet d'envisager des carrières politiques ascendantes et relativement durables, le collaborateur symbolise tout à la fois l'excellence en politique et la monopolisation du pouvoir par un nombre restreint et peu renouvelé de représentants¹. Loin d'incarner à lui seul l'« entourage » de l'élue, il s'impose néanmoins comme objet de recherche pour qui s'intéresse à la formation et à l'exercice du métier politique, et, par-delà, à la (trans)formation des rapports au politique et à la (dé)légitimation des élites. Pourtant, l'attention qui lui a été accordée ces dernières décennies est restée marginale, alors même que l'augmentation du nombre des auxiliaires politiques et leur professionnalisation croissante permettraient de percevoir que s'instaurait, avec la présidentialisation du régime politique, une « République de conseillers » (Eymeri-Douzans, Bioy et Mouton, 2015).

Si l'on peut se réjouir de la parution récente d'ouvrages dédiés aux collaborateurs d'élue(s) (Courty, 2005 ; Demazière et Le Lidec, 2014 ; Michon, 2014 ; Eymeri-Douzans *et al.*, 2015), ces derniers laissent généralement dans l'ombre l'influence de la socialisation partisane et du recrutement militant sur les représentations et les manières de faire de la politique des collaborateurs. Le plus souvent ignorants des petites formations politiques, ils manquent également de voir de quelles manières « l'être minoritaire »² dans les institutions pèse sur la formation de ces représentations et de ces pratiques (Jérôme, 2014). Ils délaissent, enfin, le caractère que l'on a tout lieu de supposer genre de l'apprentissage du rôle de collaborateur d'élue(s) auquel aucun travail n'est spécifiquement dédié. Le poids du genre ayant été démontré dans l'accès des femmes au Parlement et dans l'apprentissage du rôle de député (Achin, 2005a), on voit mal en effet comment celui de collaborateur y échapperait. La collaboratrice reste ainsi le plus souvent renvoyée aux rôles auxquels l'imaginaire social la destine : secrétaire, épouse, maîtresse, fille, ou femme de l'ombre.

Ces spécificités peuvent pourtant être interrogées à partir d'un double cadre d'analyse : celui de la sociologie des institutions et celui de la sociologie des professions. Inspiré par l'œuvre wébérienne et récemment revisité à l'aune de la sociologie interactionniste, le premier permet de spécifier les conditions de l'apprentissage du métier politique et de penser ses transformations sur le temps long. Les logiques sociales de sélection et de formation du personnel politique sont ainsi ré-historicisées, et l'interaction des socialisations partisans et institutionnelles, qui structure les rôles politiques, révélée (Offerlé, 1999 ; Lagroye et Offerlé, 2011 ; Dulong, 2012). L'autre cadre d'analyse, qui considère la politique comme un travail collectif, met en lumière le système professionnel auquel appartient les élu-e-s et les auxiliaires politiques. Inspirant l'essentiel des travaux parus récemment, il invite à porter l'attention sur les normes professionnelles partagées, les stratégies des acteurs dans des configurations relationnelles complexes, et à analyser les évolutions structurelles du marché du travail politique. Considérant que conditions d'entrée, apprentissage du métier et effectuation de tâches concrètes spécialisées se combinent nécessairement dans la réalité, j'ai souhaité tenir ensemble ces deux approches.

À partir du cas des collaborateurs d'Europe Écologie – Les Verts (EELV) à l'Assemblée nationale, il s'agit de spécifier les particularités écologistes de l'apprentissage du rôle de collaborateur et d'explorer les conditions de socialisation au métier politique de ces auxiliaires d'élue(s) minoritaires dans le champ politique. Obligés par l'injonction partisane à « faire de la politique autrement », ils négocient avec l'ensemble des prescriptions contradictoires qu'implique leur double appartenance : à une institution parlementaire aux pratiques largement technicisées et routinisées, et à un parti politique qui invite à entretenir un rapport pour le moins paradoxal – si ce n'est dénié – à toute forme de professionnalisation politique³.

¹ Je remercie Thomas Hirsch pour le temps qu'il a bien voulu consacrer à la lecture de ce chapitre.

² Je l'entends au double sens de condition (une position sociale dominée qui inclut une assignation stigmatisante) et d'expérience (une capacité à produire des subjectivations spécifiques).

³ Entendue ici au double sens d'acquisition des croyances et pratiques les plus légitimes dans le champ politique, et de longévité dans la carrière électorale.

Fondé en 1984, le parti vert n'a qu'une expérience relativement récente de la politique telle qu'elle se pratique à l'Assemblée nationale. Réussissant à faire élire sept député-e-s en 1997, puis trois en 2002 et en 2007 (une quatrième élue a rejoint le groupe de cette législature après une élection partielle en 2010), les écologistes n'ont constitué un groupe à part entière qu'entre 2012 et 2016. Bénéficiant pour la première fois de moyens humains et financiers entièrement dédiés et d'une pleine autonomie de fonctionnement, il a joui d'une visibilité politique et médiatique jusque-là inégalée. Les mouvements des élu-e-s qui le composaient étaient de ce fait plus scrutés qu'à l'habitude⁴. Ils ont provoqué la dissolution *de facto* du groupe lorsque six élu-e-s⁵ ont rejoint, le 19 mai 2016, le groupe socialiste de l'Assemblée, laissant les collaborateurs dans le flou juridique et la précarité qui caractérisent, en partie, leur fonction⁶.

Encadré : Données et méthode d'enquête

Instruite par mon expérience de collaboratrice d'élue et d'élue EELV⁷, et par de nombreux échanges avec un adhérent vert dont la trajectoire semblait féconde pour les réflexions⁸, j'ai réalisé l'enquête au début de l'année 2015. À ce moment, le groupe, paritaire, se composait de dix-huit élu-e-s⁹, de cinquante-trois collaborateurs d'élue-e-s (hormis les stagiaires qui n'ont pu être décomptés) dont vingt-trois femmes, à raison d'un à quatre collaborateurs par député-e, classiquement répartis entre collaborateurs à l'Assemblée et en circonscription ; et de neuf collaborateurs de groupe, dont cinq femmes, dont les fonctions étaient aussi classiquement réparties entre administration générale du groupe (une secrétaire générale, un secrétaire général adjoint en charge de la communication et une secrétaire) et suivi des commissions (une chargée des affaires culturelles et de l'éducation ; un chargé des affaires économiques, du développement durable et de l'aménagement du territoire ; un chargé des lois, de la législation et de l'administration générale de la République ; une chargée de la défense et des affaires étrangères et un chargé des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire). Les entretiens ont été réalisés avec les onze attaché-e-s parlementaires (dix collaborateurs d'élue-e(s) et un collaborateur de groupe, dont quatre femmes) qui ont accepté de me rencontrer, après avoir été destinataires d'un mail de demande d'entretien adressé à tous les collaborateurs et d'une relance téléphonique. Une seule enquêtée, qui ne travaillait plus à l'Assemblée nationale, a été contactée en dehors de cette procédure ; sa parole d'« ex » semblait en effet intéressante pour l'enquête. J'ai également interrogé deux député-e-s. Élu-e-s pour la première fois en 2012, ils se distinguent du point de vue de leur sexe et de leur

⁴ L'entrée au gouvernement Ayraut de Cécile Duflot, nommée ministre de l'Égalité des territoires et du Logement le 16 mai 2012, puis sa sortie de ce même gouvernement et son retour à l'Assemblée nationale en avril 2014 ; l'entrée de Barbara Pompili au gouvernement Valls III, nommée, le 11 février 2016, secrétaire d'État de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations inter-nationales sur le climat et de la Biodiversité. Enfin, la démission de Denis Baupin de son poste de vice-président de l'Assemblée, au moment de sa mise en cause pour harcèlement sexuel, le 9 mai 2016.

⁵ Éric Alauzay, Christophe Cavard, François-Michel Lambert, Véronique Massonneau, Paul Molac et François de Rugy.

⁶ Pour tenter d'y remédier, plusieurs associations professionnelles (dont certaines recourent les clivages partisans : ACD, AFCP, CCAP...) et syndicats (l'UNSA-Cél, l'USCP UNSA AN, le SNCP-FO, une section spécialisée du SMA-CFDT...) se sont créés ces dernières années.

⁷ J'ai été collaboratrice d'une vice-présidente de conseil régional de 2003 à 2007 ; maire-adjointe et conseillère communautaire de 2008 à 2014 ; conseillère municipale d'opposition, conseillère communautaire et présidente du groupe d'élue-e-s de mars 2014 à décembre 2015.

⁸ Que Valère soit ici remercié pour sa disponibilité et sa résistance aux désenchantements que suscite toute entreprise de dévoilement du monde social.

⁹ Tous n'étaient pas adhérents d'EELV. Paul Molac, de l'*Union démocratique bretonne*, siégeait comme apparenté depuis le début de la mandature ; Noël Mamère, depuis qu'il avait quitté le parti en septembre 2013, et Isabelle Attard, *Nouvelle donne* de novembre 2013 à juin 2014, siégeaient également sous ce statut. D'autres député-e-s ont quitté le parti après l'enquête : François Michel Lambert a rejoint *Génération écologie* et le *Front démocrate* en juin 2015 ; Christophe Cavard, Véronique Massonneau, François De Rugy et Barbara Pompili ont rejoint *Écologistes !* entre juin 2015 et février 2016 ; enfin Denis Baupin et Éric Alauzet ont quitté EELV en avril et mai 2016. Sont resté.e.s EELV jusqu'à la fin de la mandature : Laurence Abeille, Brigitte Allain, Danielle Auroi, Michèle Bonneton, Sergio Coronado, Cécile Duflot, Jean-Louis Roumégas et Éva Sas.

trajectoire militante, typiques des carrières militantes écologistes. L'homme a un profil très professionnalisé : adhérent ancien, engagé dans le secteur associatif, il a rapidement occupé des fonctions de collaborateur de groupe puis de cabinet. Précédemment élu dans l'exécutif d'une grande collectivité territoriale, il est impliqué depuis longtemps dans les luttes internes du parti. La femme a plutôt un profil d'experte : adhérente depuis les années 2000, elle travaillait dans le secteur privé et s'était investie, pour commencer, dans le travail programmatique du parti. Tous deux ont occupé des postes dans la hiérarchie partisane, et ont, par ailleurs, été plusieurs fois en couple avec des membres du parti (Jérôme, 2015). J'ai réalisé avec chacun des enquêté-e-s un entretien semi-directif de 1 h 30 minimum, dans des lieux variés représentatifs de leurs espaces de travail (bureau de député-e, salle de réunion du groupe, cafétéria de l'Assemblée nationale, cafés du quartier). Chaque entretien a donné lieu à une analyse détaillée, complétée des informations recueillies lors d'échanges informels postérieurs à l'enquête formelle et nourrie de ma connaissance du milieu partisan.

Je voudrais montrer ici que si les trajectoires d'entrée des collaborateurs EELV correspondent à celles qui caractérisent plus globalement le milieu partisan écologiste, une modification dans les profils scolaires et les viviers de sélectionnés à l'Assemblée nationale a eu lieu ces toutes dernières années (I). Il est également patent, aux vues des manières dont les attaché-e-s parlementaires ont été recrutés et remplissent leur rôle, que le travail parlementaire écologiste s'est récemment transformé, sous l'effet conjugué de l'augmentation numérique des député-e-s et de la diversité de leurs profils, et donc de leurs attentes. Les différences qui séparent désormais ceux qui avaient déjà « pris goût » (Bargel, 2014) à la politique avant d'occuper leur poste, et ceux qui apprennent à l'Assemblée nationale le (dé)goût de cette activité, permettent ainsi de décrire la pluralité des rapports que les collaborateurs EELV entretiennent avec le métier, et qui ne conditionne qu'en partie leur insertion – ou leur retrait – du champ partisan et institutionnel dans lequel ils sont momentanément intégrés (II).

IEP et Jeunes écologistes : une nouvelle génération de collaborateurs

« Maintenant, les mecs ne militent plus, ils cherchent un job ! ». Livrée par Philippe¹⁰, cette phrase signe l'entrée à l'Assemblée nationale d'une nouvelle génération de collaborateurs d'élu(e)s et la disparition, progressive et concomitante, de celle qu'il représente. Engagé à l'extrême-gauche, Philippe a participé aux luttes sociales qui ont structuré ce milieu partisan dès les années 1970. Son implication lui a permis d'acquérir un « capital militant » (Matonti et Poupeau, 2004) conséquent, qu'il a réinvesti auprès de l'élu dont il est l'attaché depuis 1997, et dans le parti vert auquel il a adhéré à la fin des années 1990. Bien qu'il convienne de relativiser largement la distinction faite par Philippe entre sa génération et les suivantes – qu'il dit « moins engagées sur le terrain », « plus stratégiques » et « dépolitisées » –, ainsi que la perception nécessairement subjective qu'il a de la manière dont « la génération des potes de Stéphane Sitbon qui font l'entourage de Cécile [i. e. Duffot] s'est construite contre les anciens », il est aisé de constater que les profils des attachés parlementaires EELV ont récemment évolué.

Profils sociaux et politiques des collaborateurs

À l'image de l'immense majorité des militants verts, les enquêté-e-s sont issus de familles des classes moyennes détentrices d'un fort « capital culturel » (Bourdieu, 1979a) mais peu argentées (travailleurs médico-sociaux, enseignants du supérieur, dirigeants associatifs, agents de la fonction publique territoriale...). Ayant le plus souvent grandi auprès de parents engagés dans le monde associatif de l'action sociale ou de la solidarité internationale, ou dans des partis

¹⁰ Les noms de tous les enquêté-e-s ont été changés.

politiques de gauche (PCF, PS et EELV à parité ; quelques-uns à l'extrême-gauche) dont ils sont, ou ont pu être, cadres ou élu-e-s (généralement au niveau municipal), ils ont été politisés dès l'enfance¹¹. Très diplômés, les jeunes collaborateurs interrogés se distinguent, de ce point de vue, de la plupart de leurs prédécesseurs à l'Assemblée nationale.

Titulaires d'un bac+5, ils sont en effet plus nombreux à avoir acquis des titres scolaires dans les filières qui disposent le plus à l'engagement et aux carrières politiques (Michon, 2008) : six sur onze sont diplômés d'un Institut d'études politique (IEP) (dont cinq d'un IEP de province) et cinq disposent d'un, voire deux masters, qui complètent, à une exception près¹², le diplôme d'IEP ou un cursus en Droit. Si leurs études ont satisfait leurs appétences pour les questions d'actualité et une certaine ouverture à l'international, elles leur ont surtout permis de s'approprier des savoirs et savoir-faire aisément transposables dans l'activité de collaboration : connaissance de la sphère politico-administrative, maîtrise de l'argumentation juridique, analyse de dossiers thématiques, rédaction de notes techniques... Impliqués en parallèle dans les bureaux des élèves ou dans des associations environnementales ou de solidarité internationale, ils ont également acquis des compétences en matière d'organisation d'événements, de débats et de prise de parole en public qui forment la base de leur capital militant. D'autant plus vécus comme une « véritable aventure » qu'ils correspondaient à un éloignement géographique et social, ces cursus leur permettent de démontrer leur « bonne volonté culturelle » (Bourdieu, 1979b) et fondent l'ascension sociale par les titres scolaires qui caractérise leurs trajectoires. Si cet éloignement n'a pas toujours été anticipé ou souhaité, il faut noter qu'il a parfois constitué une rupture familiale considérée comme salvatrice¹³.

Pour celles et ceux dont les dispositions au militantisme politique sont les plus prononcées (beaucoup avaient déjà participé, au lycée, aux mobilisations du moment – réforme Fillon, CPE, TCE, événements altermondialistes...), le temps des études supérieures est également celui de la rencontre avec l'organisation de jeunesse du parti : les *Jeunes écologistes*¹⁴.

Rapidement invités à s'engager dans la ville où ils étudient, les enquêtés-e-s ont soit contribué à la création d'un groupe local ou, *a minima*, à la redynamisation d'un collectif militant existant. Être actif dans les *Jeunes écologistes* leur a permis de compléter leur formation aux tâches militantes, « d'écologiser » leurs questionnements et leurs pratiques quotidiennes, et de franchir deux des trois étapes considérées comme structurantes dans le cadre de l'apprentissage du métier politique : celle qui consiste à « prendre goût » aux activités proposées par l'organisation, et celle qui invite à intégrer un sous-groupe dont l'action socialisatrice se révèle marquante (Bargel, 2014). Les plus engagés, rapidement repérés par leurs pairs, ont souvent été cooptés pour intégrer un exécutif régional ou participer à l'équipe exécutive nationale de l'organisation¹⁵. Militants chevronnés et familiers du milieu partisan, ils ont découvert les points d'entrée vers un ensemble de postes auxquels ils ont souvent accédé sous le parrainage d'ex-*Jeunes écologistes* entrés au parti quelques années auparavant et qui constituent le point focal et durable de leur réseau de sociabilité partisane. Occuper un premier poste politique, même précaire (stage dans une collectivité, contrat court pour une campagne électorale...), ou s'impliquer dans un courant (en tant qu'animateur, rédacteur de texte ou mandataire de motions lors des congrès) constitue un pas supplémentaire dans la « carrière militante » (Fillieule, 2009) et implique le plus souvent une réévaluation des ambitions professionnelles. Les jeunes militant-e-s ont ainsi été conduits à rechercher des postes plus valorisés et relativement plus pérennes, comme celui de collaborateur d'élu-e(s).

¹¹ Pour plus de détails sur les parcours militants et les trajectoires d'entrée au parti depuis sa création en 1984, je me permets de renvoyer à mathèse (Jérôme, 2014).

¹² L'une des enquêtées a obtenu un master en Affaires européennes après des études de Lettres et Langues, et non de Droit ou de Science politique.

¹³ C'est notamment le cas d'un collaborateur dont l'orientation sexuelle n'était pas acceptée, et d'un autre, qui considère que les recompositions familiales avaient jusque-là perturbé sa scolarité.

¹⁴ Née des recompositions de plusieurs organisations de jeunesse anciennes, les *Jeunes écologistes* connaissent, depuis leur refondation en 2011, une croissance relative mais stable. Regroupant environ quatre cents militants de 15 à 30 ans, cette structure fédéralisée, identifiée comme l'organisation de jeunesse d'EELV, est présente dans toutes les régions de France. Voir les détails sur <http://www.jeunes-ecologistes.org/>.

¹⁵ Elle est renouvelée chaque année.

Collaborateurs de groupe, collaborateurs de député-e-s : des recrutements différenciés

L'anticipation d'un nombre conséquent d'élus-e-s, en raison des accords passés avec le Parti socialiste à l'automne 2011, a contraint les écologistes à rationaliser, pour la première fois, le processus de sélection des collaborateurs d'élus-e-s et de groupe. L'Association des collaborateurs d'élus verts et apparentés (Acéva)¹⁶ a diffusé les fiches de postes et centralisé la réception des candidatures. Garantissant l'anonymat, cette procédure a permis que postulent ceux qui pensaient n'être pas assez intégrés dans les courants pour être sélectionnés, ou ceux qui, inversement, craignaient que leurs prises de positions dans les jeux internes du parti ne les pénalisent. Si cette démarche a permis de constituer un vivier de candidats, à partir duquel quelques-uns des enquêtés ont été sélectionnés (après avoir rédigé une note technique sur un projet de loi et passé une audition), elle a très largement été contournée. Les député-e-s ont en effet, dans le même temps, accepté les candidatures qui leur étaient directement adressées. Parmi ces dernières, la plupart émanaient de militant-e-s informés par leurs réseaux de sociabilité militante, de la disponibilité des postes.

La nature et la structure des ressources des élu-e-s, leur degré de professionnalisation politique, leur manière d'envisager le rôle de député (Vigour, 2014), ou encore leur sexe, ont déterminé les critères de recrutement. Les député-e-s plus professionnalisés [*i. e.* expériences précédentes de mandats électifs, réseaux militants, capitaux et ressources détenues en propre, maîtrise des codes de l'institution et de son fonctionnement, maîtrise orale et rédactionnelle], *a fortiori* s'ils sont des hommes, ont recruté des collaborateurs susceptibles de leur apporter une expertise technique sectorielle complémentaire et d'étendre leurs réseaux partisans. Les primo-arrivants ont préféré s'entourer de collaborateurs qui, sans être forcément membres d'EELV, seraient pro-actifs dans la constitution de leurs prises de positions politiques. Les « profemmes » (Dulong et Lévêque, 2002), même fines connaisseuses du fonctionnement partisan et expertes sur leurs thématiques, ont tout particulièrement insisté sur la nécessité de s'entourer de collaborateurs plus expérimentés qu'elles dans le fonctionnement de l'institution et le travail parlementaire, afin d'éviter « les bourdes ». Sommées d'endosser un rôle dont l'exercice est encore largement structuré par les représentations masculines qui l'ont forgé (Achin, 2005b), elles attendent également, à l'image de notre enquêtée dont la trajectoire est représentative, plus de retours critiques sur leurs prestations :

« Il [*i. e.* son attaché A. N] connaissait le travail parlementaire, il avait un temps d'avance sur moi [...] Nous formons un vrai binôme [...] », ou encore,
« J'attends d'eux [*i. e.* les collaborateurs] qu'ils soient de véritables murs de rebonds, et leur avis m'importe, même si je ne le suis pas forcément ».

Bien qu'ardents défenseurs d'autres manières de faire de la politique, les député-e-s EELV, soumis à la force de l'institution parlementaire, ont finalement composé des équipes relativement banales : inégalement paritaires, composées de plusieurs attaché-e-s – au moins un « en circonscription » et un à l'Assemblée – elles rassemblent des collaborateurs aux profils classiques : ceux travaillant en circonscription sont souvent, et surtout si ce sont des hommes, plus âgés que les autres, relativement moins diplômés, ou détenteurs de diplômes qui ne disposent pas, *a priori*, aux carrières politico-administratives (animation socio-culturelle, économie sociale et solidaire...) mais dotés de forts « capitaux d'autochtonie » (Retière, 2003). Les collaborateurs dévoués au suivi du travail parlementaire à l'Assemblée sont en revanche relativement jeunes, très diplômés et bénéficient le plus souvent d'une socialisation antérieure aux (en)jeux politiques et partisans (Fretel et Meimon, 2015) ; certains effectuent d'ailleurs, dans le même temps, un mandat électoral, ou occupent des postes à responsabilité dans le parti. La division et la répartition des tâches dans ces équipes répondent également aux nécessités actuelles du travail parlementaire – secrétariat, communication papier et web, relations presse, suivi de l'activité législative, réponses

¹⁶ Après plusieurs rencontres et échanges informels, l'Acéva a vu le jour en juin 2005. Ses statuts précisent qu'elle a pour objet de contribuer aux échanges et à la réflexion entre les collaborateurs, et de conduire des actions de formation et d'information à leur attention. Voir pour plus de détails <http://aceva.eelv.fr/>.

aux sollicitations des administrés... C'est donc plutôt dans la manière d'appréhender le « rôle politique » (Lagroye, 1997) que les collaborateurs EELV se distinguent de leurs homologues.

*Devenir collaborateur EELV :
un apprentissage paradoxal*

La figure du collaborateur renvoie à un imaginaire ancien et riche, qui contribue largement à la construction du rôle. Mentor, confident, émissaire, âme damnée... chez les écologistes comme ailleurs, les confidences et les trahisons, les preuves de docilité et les velléités d'indépendance structurent les liens que les collaborateurs entretiennent, plus ou moins longtemps, avec les député-e-s. Le binôme particulier que forment avec leur député-e ceux qui ne sont pas dédiés au travail du groupe se trouve ainsi au cœur des apprentissages et des destinées politiques.

Apprendre le métier à l'Assemblée

Deux caractéristiques structurent dans ce cas l'apprentissage du métier de collaborateur : la relative solitude dans laquelle les collaborateurs se familiarisent avec une fonction dont les contours sont rendus flous par l'indifférenciation des temps de travail et des temps militants ; et l'accroissement de la division du travail entre élu-e-s et collaborateurs qui signe l'institutionnalisation récente du groupe EELV.

Comme d'autres collaborateurs, les écologistes entretiennent une relation privilégiée avec leur député-e dont ils partagent l'essentiel des valeurs et des prises de position, sans être nécessairement encarté au parti ou membre d'un même courant. Le principal, ici, est de s'accorder sur la manière de concevoir le rôle d'élue et sur un ensemble de principes d'action qui évite d'avoir à se convaincre l'un-e l'autre d'opter pour telle stratégie politique ou de prendre, sur un dossier, telle position de fond. Néanmoins, les collaborateurs, comme en témoigne Simon, se trouvent souvent démunis au moment d'apprendre « sur le tas » (Lagroye, 1994) et dans une relative solitude, le métier de collaborateur d'Assemblée :

« J'ai appris complètement seul, je n'ai eu aucun accompagnement, ici, tout le monde est débordé et il n'y a aucune organisation du travail en interne ».

La quantité et la régularité des échanges entre député-e-s et collaborateurs varient largement. Rares sont les député-e-s qui ont institué une réunion d'équipe hebdomadaire, la plupart préférant échanger de manière plus informelle et/ou plus irrégulière avec leurs collaborateurs, parfois même « à la volée, voire entre deux portes ou même en marchant ». Le manque de concertation et d'accompagnement est ainsi clairement ressenti par les entrants dont est Céleste, qui n'hésitent pas à insister sur le caractère itératif de leur apprentissage du métier :

« Une fois, il y a eu un couac. Il faut apprendre à ne pas aller plus vite que son député, à toujours vérifier avant qu'il portera bien le sujet, et ce n'est pas facile. Parce que l'on hésite toujours à lui faire part de toute la cuisine interne, à le tenir au courant du travail quotidien, qui n'est souvent qu'une phase intermédiaire que l'on n'ose pas toujours dévoiler. Mais si on ne le fait pas, cela peut être couteux ».

D'une manière générale, et même si les collaborateurs atténuent rétrospectivement la dureté de leur apprentissage – et ce d'autant plus qu'ils ont retrouvé à l'Assemblée d'anciens *Jeunes écologistes* avec lesquels ils avaient déjà tissé des liens d'amitié ou qu'ils ont pu bénéficier de l'aide et des conseils de quelques pairs prompts à leur apprendre ce qu'ils savent du métier –, il apparaît que le travail, nécessairement personnalisé avec un-e élu-e, nécessite un nombre conséquent d'échanges auxquels, du fait des contraintes de son agenda, il n'est pas toujours disposé¹⁷.

¹⁷ Il faut pourtant ici noter que l'ensemble des élu-e-s et des collaborateurs EELV de cette législature ont bénéficié, en début de mandat, de séances de coaching, qu'ils pouvaient poursuivre ensuite s'ils le souhaitaient. Négociée à environ 1 000 euros net par tête, la séance montait alors, pour celles et ceux qui souhaitaient poursuivre, à près de 5 000 euros. Il s'agissait essentiellement de maîtriser les techniques de prises de parole en public, de se voir prodiguer des conseils vestimentaires, ou encore de bénéficier de recommandations en matière de management d'équipe.

La soumission des élu-e-s écologistes à la force socialisatrice de l'institution parlementaire et aux conditions d'emploi et de travail qui y sont reconnus comme légitimes, complique, par ailleurs, les apprentissages. Se séparant parfois rapidement de militant-e-s impliqués dans leur campagne pour lesquels un poste de collaborateur ne constitue pas toujours une rétribution pertinente (Gaxie, 2005), les écologistes ne se comportent pas différemment des autres élu-e-s avec leurs collaborateurs. Le privilège du CDI de mandature et du temps plein n'étant pas nécessairement donné d'office, ils testent souvent leurs collaborateurs à l'occasion d'un stage ou d'un contrat à temps partiel. La hiérarchie symbolique qui distingue les collaborateurs « A. N » qui effectuent le travail parlementaire le plus valorisé et les collaborateurs « circo », dont les tâches, plus relationnelles et organisationnelles que techniques, et très chronophages, peuvent décevoir, a également cours ici : « Je suis juste l'interlocutrice la plus joignable! », regrette ainsi Clothilde. Son parcours scolaire en IEP et sa précédente expérience auprès d'un groupe d'élu-e-s EELV ne la disposaient pas à s'affronter aux particularités d'un travail en circonscription, lequel consiste à « répondre au courrier, recevoir les administrés et traiter leurs demandes » avec d'autant plus de sollicitude et une forme spécifique de discernement qu'il s'agit de démontrer que le député s'est « mis en quatre » pour ses électeurs, quand bien même les résultats obtenus sont infimes (Le Lidec, 2008). Cette distinction justifie par ailleurs un salaire différent – entre 1 200 et 1 800 euros net pour les « circo » et entre 2 000 et 3 000 euros net pour les « A. N » – qui, d'après Clothilde, n'est pas toujours négociable :

« Le statut est un peu tabou [...] On n'ose pas négocier, on est vraiment tout seul face à son employeur ».

Largement supérieur à la durée officielle de 35 h et rythmé par les particularités de l'activité législative, le temps de travail est également structuré par la vision que les député-e-s ont de leur rôle et de celui de leurs collaborateurs. Si le groupe EELV de l'Assemblée nationale se dit fier d'échapper aux accusations d'emplois fictifs ou familiaux, et s'il est réputé, comme tous les groupes de ce parti, pour le haut niveau d'implication de ses élu-e-s (temps de présence en assemblée, nombre d'amendements déposés...), il n'en reste pas moins que leur « stakhanovisme » est l'objet de nombreux commentaires et, parfois, de tensions avec leurs collaborateurs, comme en atteste Clothilde :

« La fonction est un peu floue, et il n'y a pas de règle [...] C'est déjà très prenant ce travail [...] Il y a à la fois les horaires de bureau car on doit être joignable, mais aussi beaucoup de choses en soirée, des réunions, donc cela fait des horaires assez larges [...] Et les logiques artisanes en rajoutent... ».

Si certains adoptent avec docilité le rythme auquel leur député-e les soumet, d'autres revendiquent de ne pas partager la vision sacerdotale qui structure, ici plus qu'ailleurs, la conception du métier politique. Derrière le refus de faire du « présentisme » ou la revendication de mettre en accord convictions écologistes et mode de vie se cache, le plus souvent, la force socialisatrice du parti et/ou de l'organisation de jeunesse écologiste. Elle conduit les collaborateurs les plus marqués par le travail d'idéologisation auquel le militantisme écologiste expose et/ou les moins intéressés ou les moins dépendants de la réélection de leur député-e à tenter, avec un succès inégal, de légitimer d'autres modes de preuve de la sincérité de leur engagement et de leur compétence professionnelle.

L'augmentation du nombre d'élu-e-s EELV, la variété de leurs attentes, et la technicisation croissante de leurs collaborateurs a aussi transformé, dans cette législature, la division globale du travail du groupe EELV. Philippe le souligne avec insistance :

« Il n'y a plus de discussion ni de codécision avec les collaborateurs, même moi je ne dis plus rien en réunion de groupe! ».

Nouvelle arrivante, Clothilde ne perçoit pas le changement et ne relève, de fait, que l'aspect (in)formationnel de ce rendez-vous :

« On voit comment ça fonctionne, comment on prend les

décisions, c'est assez intéressant, et cela oriente les positions personnelles, le regard que l'on peut porter sur les choses ».

Grande disponibilité, solitude structurelle et formation par itération caractérisent ainsi l'apprentissage des enquêté-e-s. Placés au centre d'un dispositif politico-administratif très contraignant, apprenant un métier qui consiste le plus souvent « à se mettre dans la peau d'un autre » (Treille, 2005) et dont les injonctions d'exercice peuvent autant contribuer à prendre goût à la politique qu'à s'en dégoûter, les collaborateurs s'interrogent rapidement sur la suite de leur parcours. Tous, nous allons le voir, ont en effet quelques motifs de (ne pas) apprécier la fonction élective, et de mesurer, à l'aune de leur expérience quotidienne, la réalité du caractère dominé de la position qu'ils occupent et le caractère relatif du « faire de la politique autrement » du personnel politique EELV.

*(Ré)apprendre le (dé)goût de la politique:
un endossement légitime de l'« être vert »*

Faire de la politique dans un parti qui a toujours été dans l'opposition ou minoritaire dans la majorité, et qui cultive son rapport paradoxal au politique – prétendre en faire « autrement » suppose en effet de n'institutionnaliser ses pratiques qu'en prétendant subvertir celles de l'ordre institutionnel (Dulong, 2011) – pèse largement sur la perception de l'activité politique et sur sa pratique au quotidien. Pris entre l'institution partisane et l'institution parlementaire, les collaborateurs EELV s'affrontent plus difficilement que d'autres aux apprentissages auxquels invite le métier de collaborateur et qui consistent, de ce point de vue, dans une « socialisation particulière aux jeux politiques et partisans ». Ils apprécient ainsi, inégalement, la sorte de « grande école de la politique », de « propédeutique pour la compétition politique » (Fretel et Meimon, 2005) à laquelle s'assimile la fonction de collaborateur. Ce que résume Simon très clairement :

« Pendant deux ans on s'est fait taper sur la gueule parce qu'on était au gouvernement. Ensuite on s'est fait taper sur la gueule parce qu'on était sorti du gouvernement. Aujourd'hui on se fait taper sur la gueule parce qu'on est divisés entre ceux qui veulent rentrer et ceux qui veulent sortir. On se fait taper sur la gueule par les socialistes qui considèrent que l'on n'est pas des partenaires fiables, par les militants qui ne sont jamais satisfaits, qui considèrent que les parlementaires ne suivent pas ce que dit le parti. On se fait taper sur la gueule partout et tout le temps ! Sans compter que l'illisibilité de la ligne politique du parti nous rend peu crédibles et fait de nous l'objet de railleries vis-à-vis de gens qui sont sensibles à la politique mais pas dans le milieu politique. Donc c'est une position compliquée ».

Confrontés à cela, les collaborateurs peuvent soit conforter leur perception du métier et leurs convictions militantes, à l'image de ceux des enquêté-e-s de ma thèse qui, déjà largement écologisés, savent retourner le stigmate de l'« être vert » en politique ; soit souffrir des contradictions existant selon eux entre les valeurs affichées des EELV et les pratiques quotidiennes des élu-e-s du groupe et qui les empêchent de retourner tout à fait le stigmate. Dans ces cas, le travail quotidien s'effectue soit dans la confirmation que la professionnalisation politique est une nécessité et que, « le sens politique ne s'improvisant pas », y accéder ne peut résulter que d'un apprentissage des stratégies, de la négociation et des compromis auquel enjoignent l'exercice des responsabilités et la prise de décision ; soit dans le rejet de cette professionnalisation, et, parfois même, un conflit de légitimité vis-à-vis du député qu'il s'agit d'assister. Ayant atteint un haut degré d'écologisation de ses pratiques Jean s'appesantit longuement sur les manquements du groupe et de son élue en matière d'écologie :

« On n'est pas capable de montrer que l'on peut vivre et agir écolo, donc comment faire croire au peuple que l'écologie peut triompher ? ».

Chaque collaborateur mesure ainsi, à sa manière et à l'aune de son degré d'idéologisation et de proximité avec la politique, le niveau de son engagement dans sa fonction et son envie de devenir élu à son tour. De ce point de vue, les réflexions des enquêté-e-s, rapportées à leur trajectoire militante, n'ont rien de prévisible. Et ceci fait la preuve que l'institution parlementaire, et surtout le groupe EELV, constituent en eux-mêmes des instances de socialisation susceptibles d'influencer les trajectoires des collaborateurs. Ces quelques aperçus des positions des enquêté-e-s sur ce point particulier montrent que si ces postes de collaborateurs peuvent représenter des « possibilités de professionnalisation politique précoces », ils ne rendent pas nécessairement cette professionnalisation « subjectivement désirable » (Bargel, 2011).

Fille d'élu et si ravie de sa première expérience de collaboratrice en collectivité territoriale qu'elle peine à s'épanouir tout à fait dans son présent rôle en circonscription, Clothilde s'avoue battue d'office :

« Jamais je ne ferai ça ! Je serai incapable de faire ça, on se jette à corps perdu, j'ai beaucoup d'admiration mais je ne m'en sens pas capable, je l'ai vu avec mon père [*i.e.* adjoint au maire à deux reprises dans une petite commune], c'est un vrai travail de tous les instants, c'est épuisant. [...] La politique c'est comme ça, à la fois cela va très vite et à la fois les projets sont de long terme, on est pris entre deux feux, et je ne me reconnais pas dans ce fonctionnement. [...] Je voudrais travailler sur des sujets plus concrets, de terrain, et les mettre en œuvre. »

Gaspard, un temps tenté par la carrière élective, relativise quant à lui cette envie depuis qu'il a compris qu'il s'agirait dès lors « d'être constamment sous le feu des projecteurs ». Satisfait de son travail et ayant appris à apprécier le rôle d'« homme de l'ombre », il se réjouit d'exercer le métier de collaborateur, qui était pour lui, dont le travail scolaire a été aussi acharné que possible, comme « un rêve inaccessible ». Il pense donc, pour plus tard, à une carrière administrative. À moins dit-il qu'il ne s'en laisse, au fil d'une prochaine campagne, « prendre par le jeu »...

Pour Simon et Cédric enfin, tous deux très pris *par* et *dans* le jeu politique, les intentions électives semblent en creux, à l'image de bon nombre des collaborateurs politiques. Entretenant un rapport très enchanté à leur élu, ils incorporent sûrement sans en avoir nécessairement conscience l'importance de la relation – de confiance autant que d'autorité – qui lie toujours l'élu et son collaborateur, et dans laquelle se joue pour eux, comme pour d'autres, la construction des légitimités sociales et politiques qui autoriseront (ou non) le passage à une carrière élective.

Prendre ainsi au pied de la lettre l'influence de la socialisation partisane sur l'apprentissage du métier de collaborateur permet ainsi de comprendre et de spécifier la pluralité des apprentissages et des exercices de la fonction de collaboration. Tout aussi sensibles que les autres aux effets d'institutions, aux contextes politiques et aux bifurcations biographiques (Bessin, Bidart et Grossetti, 2010), les trajectoires des collaborateurs EELV montrent que l'exercice du métier de collaborateur n'est pas nécessairement l'expression d'une misère de position provoquée par le tarissement des recrutements dans la fonction publique (Michon, 2009). Pour les jeunes écologistes, issus de milieux sociaux intermédiaires ou de familles dont les trajectoires ascendantes ont été interrompues, cette fonction peut même leur permettre *a contrario* d'envisager des formes de professionnalisation (par le) politique qui correspondent à un redressement de la trajectoire familiale ou à une forme plus personnelle d'ascension sociale. Pour certains, l'occupation d'un poste de collaborateur de l'Assemblée nationale permet de prendre goût à l'exercice du pouvoir et d'envisager une professionnalisation politique qui ne leur sera néanmoins accessible qu'à condition qu'elle puisse se vivre sur le mode partisan le plus légitime : celui du rapport paradoxal au champ politique et aux institutions. Pour d'autres, le passage par la fonction de collaboration aura permis d'acquérir « un capital technique, social et professionnel spécifique » (Frettelet et Meimon, 2015), qui leur permettra de trouver un emploi dans le monde associatif ou celui des ONG. Si tant est que le stigmate politique, auquel s'ajoute ici celui de « l'être vert », ne perturbe pas outre mesure leurs chances de reconversion.

Bibliographie

- Catherine Achin, *Le Mystère de la chambre basse. Comparaison des processus d'entrée des femmes au Parlement, France-Allemagne 1945-2000*, Paris, Dalloz, 2005a.
- Catherine Achin, « Un métier d'homme ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *Revue française de science politique*, vol. 55 (3), 2005b, p. 477-499.
- Lucie Bargel, « S'attacher à la politique. Carrières de jeunes socialistes professionnels », *Sociétés contemporaines*, n° 84, 2011, p. 79-102.
- Lucie Bargel, « Apprendre un métier qui ne s'apprend pas. Carrières dans les organisations de jeunesse des partis », *Sociologie*, vol. 5 (2), 2014, p. 171-187.
- Marc Bessin, Claire Bidart et Michel Grossetti (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010.
- Pierre Bourdieu, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, 1979a, p. 3-6.
- Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979b.
- Guillaume Courty (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005.
- Delphine Dulong, « Au dedans et en dehors : la subversion en pratiques », dans J. Lagroye et M. Offerlé, *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011, p. 249-265.
- Delphine Dulong, *Sociologie des institutions politiques*, Paris, La Découverte, 2012.
- Delphine Dulong et Sandrine Lévêque, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, n° 60, 2002, p. 81-111.
- Didier Demazière et Patrick Le Lidec (dir.), *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, PUR, 2014.
- Jean-Michel Eyméri-Douzans, Xavier Bioy et Stéphane Mouton (dir.), *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.
- Olivier Fillieule, « Carrière militante », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 85-94.
- Julien Fretel et Julien Meimon, « Les collaborateurs parlementaires. Un vivier pour les cabinets ministériels ? », dans Jean-Michel Eyméri-Douzans, Xavier Bioy et Stéphane Mouton (dir.), *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015, p. 527-552.
- Daniel Gaxie, « Rétributions du militantisme et paradoxes de l'action collective », *Swiss Political Science Review*, vol. 11 (1), 2005, p. 157-188.
- Vanessa Jérôme, *Militants de l'autrement. Sociologie politique de l'engagement et des carrières militantes chez les Verts et Europe Écologie – Les Verts*, Thèse pour le doctorat en Science politique, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2014.
- Vanessa Jérôme, « Les liaisons (in)fructueuses. Effets différenciés des conjugalités et des sexualités sur la professionnalisation des militants verts », *Politix*, n° 107, 2015, p. 143-160.
- Jacques Lagroye, « Être du métier », *Politix*, n° 28, 1994, p. 5-15.
- Jacques Lagroye, « On ne subit pas son rôle », *Politix*, n° 38, 1997, p. 7-17.
- Jacques Lagroye et Michel Offerlé (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011.
- Patrick Le Lidec, « Les députés, leurs assistants et les usages du crédit collaborateurs. Une sociologie du travail politique », *Sociologie du travail*, vol. 50 (2), 2008, p. 147-168.
- Frédérique Matonti et Franck Poupeau, « Le Capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, 2004, p. 5-11.
- Sébastien Michon, « Les effets des contextes d'études sur la politisation », *Revue française de pédagogie*, n° 163, 2008, p. 63-76.
- Sébastien Michon, « Devenir professionnel de la politique. Militant et collaborateur

- politique », *Agora débats/jeunesse*, n° 52, 2009, p. 121-135.
- Sébastien Michon, *Les équipes parlementaires des eurodéputés. Entreprises politiques et rites d'institution*, Luxembourg, Larcier-Promoculture, 2014.
- Michel Offerlé (dir.), *La Profession politique XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Belin, 1999.
- Jean-Noël Retière, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63, 2003, p. 121-143.
- Éric Treille, « L'écriture parlementaire au quotidien. Le travail des assistants de députés socialistes », dans Guillaume Courty (dir.), *Le travail de collaboration avec les élus*, Paris, Michel Houdiard, 2005, p. 157-172.
- Cécile Vigour, « La représentation parlementaire en France : ressources politiques, diversité des modes et logiques de représentation à l'Assemblée nationale », dans Alice Mazeaud (dir.), *Pratiques de la représentation politique*, Paris, PUR, 2014, p. 81-98.